

1. Participants

Présents :

- Citoyens : Somhack L, Shehrazad G, François S, Benoit G, Jean-Marie P
- Élus : Sophie Dupressoir, élue référente du quartier Tribunal-Contades
- Agents : Léa LE THOMAS (DT), Jérémie HAETTY (Strasbourg ça pousse)
- Partenaires : Sophie KABECHE (CSC du Fossé des Treize)

Excusés :

- Citoyens : Johann B, Marc G, Jean-Luc P
- Partenaires : Sophie DALPHRASE (CSC du Fossé des Treize)

2. Lieu & horaires

Salle de détente du CSC du Fossé des Treize, de 9h30 à 11h00

3. Déroulement de la réunion

A. Introduction/ Accueil

B. Tour de table d'inclusion des participants

C. Partage d'expérience de la commune de HOLTZHEIM sur l'organisation de leur Journée Citoyenne :

Léa LE THOMAS rend compte de son échange avec l'adjoint au maire de HOLTZHEIM, Philippe HARTER, qui se charge de la journée citoyenne sur la commune (cette année, ça va être la 5^e ou 6^e édition). Pour mémoire, c'est une commune de 3500 habitants.

Les points essentiels évoqués sont :

- Programmation : sur proposition des élus, en transversalité avec les services de la municipalité concernés (pas de chantiers sur proposition des habitants, programme fixé par la municipalité),
- Organisation : première réunion en octobre de l'année précédente pour définir les chantiers sur lesquels les habitants pourraient intervenir (des chantiers que les services avaient de toute façon prévus de faire, pour les déléster et que les agents et habitants fassent ensemble),
- Exemples de chantiers : peinture (lampadaires, bancs, murs et plafond de locaux communaux, écoles, coffrets électriques avec les enfants), fleurissement (désherbage tombes du cimetière, potagers pédagogiques, plantation de massifs), Repas de midi (c'est un atelier en soi),
- Horaires : de 8h/8h30 à 12h30 (chantiers) et de 12h30 à 15h/16h (repas),
- Communication : pendant les autres évènements de la commune, gazette communale, distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres (programme sommaire des chantiers, modalités d'inscription (nombre d'adultes et d'enfants) et de candidature comme chef de chantier),

- Conduite : un chef de chantier pour chaque atelier (responsable de l'activité, des moyens, etc.) sauf pour les chantiers plus compliqués qui sont sous la responsabilité d'un agent de la commune.

D. Rappels sur le bilan de 2022 et les propositions pour 2023 par François S :

- Ce qui n'a pas fonctionné : la mobilisation citoyenne (faible taux de participation), programmation tardive, lourdeur des procédures de financement, manque de visibilité (emplacement, nombre de tonnelles) et lacune en matière de communication (via réseaux partenaires notamment),
- Ce qui a plutôt bien fonctionné : l'organisation générale, le soutien logistique de la municipalité, l'implication des services et des partenaires, la disco-soupe (regroupement, convivialité, échanges), la fabrication de jardinières et le chantier de replantage de massif de fleurs avec les agents des espaces verts,
- Points à améliorer : ajuster les horaires de la journée (moins long et plus tôt), notamment la préparation de la disco-soupe et revoir le matériel de sonorisation.
- Propositions : améliorer la communication en amont pour associer les habitants à l'organisation (lettre de l'élue aux riverains, démarche *aller vers* les habitants, présence aux marchés et autres manifestations de quartier, cahier de liaison des élèves, etc.), réfléchir au format (une seule journée et/ou plusieurs petits chantiers au cours de l'année), reconsidérer le jour et la durée de l'évènement, prévoir un moment phare dans la journée (conférence de sensibilisation sur la citoyenneté par exemple), améliorer la visibilité des partenaires (une tonnelle par structure), changer l'emplacement, prévoir un stand d'information sur les services de la Ville, prévoir des activités sous abri en cas de météo empêchant les activités en extérieur et développer de nouveaux partenariats (écoles, étudiants, associations de quartier, etc.).

Intervention de Jérémie HAETTY :

- Une distribution de plants aux porteurs de projet *Strasbourg ça pousse* a eu lieu la semaine après le 15/10/22 au parc de l'Orangerie (participation d'une centaine de personnes). Elle sera sans doute réorganisée en juin 2023.
- des personnes ont végétalisé certains pieds d'arbres de la rue FINKMATT (en plus de celui situé devant le magasin de musique et après ce dernier). La finalisation de la végétalisation des pieds d'arbres devant le CSC permettrait d'avoir un bel ensemble homogène dans cette rue.

Complément de Benoît G : il va reprendre contact avec le CSC pour finaliser l'installation des entourages de ces pieds d'arbres avec les jeunes du Centre.

E. Propositions retenues pour l'édition 2023 :

Idées d'activités :

- Création d'une fresque avec les enfants sur le muret devant l'école Saint-Jean (le directeur semblait intéressé par cette proposition l'année dernière),
- Un stand de présentation des missions les services de la Ville intéressés et disponibles pour favoriser la rencontre des agents avec les habitants :

- Propreté (stand et/ou déambulation tôt le matin pendant les heures d'activité des agents pour que les habitants aillent à leur rencontre sur le terrain),
- Police Municipale (stand et/ou déambulation de signalement ou de sensibilisation),
- Stand tenu par la DT avec la présence d'agents pendant des créneaux définis de ces services.
- Un stand de rencontre entre participants et passants autour d'un café et de gâteaux (ceux-ci pouvant être préparés par les habitants, notamment les personnes du troisième âge).
- Refaire des activités de la Journée Citoyenne de 2022 :
 - Disco-soupe ou plutôt salades froides si planification au premier semestre (éventuellement préparation la veille aux Petites Cantines),
 - Atelier de fabrication de jardinières (ou d'autres mobilier) à partir de bois de récupération,
 - Atelier de replantage de massifs avec le service espaces verts (à confirmer avec Thomas HAHN le 24 janvier).
- Repeindre certains éléments de l'espace public
 - Bancs,
 - Marquage de pistes cyclables (association Strasbourg à vélo possède l'équipement pour le faire),
 - Coffrets électriques (un collectif d'artistes aurait une convention avec la ville pour le faire, à confirmer).

Formats de la JC :

- Des chantiers ponctuels réalisés durant l'année, avant la Journée Citoyenne à proprement parler. Ceux-ci doivent correspondre à des travaux planifiés par les services à la réalisation desquels ils souhaitent associer les habitants. La démarche doit correspondre à un choix volontaire des services. Elle doit permettre aux habitants de participer à des chantiers planifiés en offrant un renfort de main d'œuvre et en permettant aux agents de partager leur quotidien avec les citoyens mais sans créer une surcharge de travail.
- Une demi-journée Citoyenne se déroulant sur une matinée de 10h à 14h (repas inclus) avec concentration des activités sur ce créneau (si des ateliers et/ou des déambulations avec des services démarrent plus tôt le matin, la participation à ces derniers sera en adéquation avec ces horaires).

Temporalité :

- Événements du quartier et alentours
 - Vendredi 26 mai : fête de quartier sur place du Tribunal (CSC).

- Début juin : distribution de plants aux porteurs d'un projet *Strasbourg ça pousse* au parc de l'Orangerie.
- Samedi 17 juin : ateliers en fête dans les locaux du CSC l'après-midi (14h) (CSC).
- La programmation des chantiers ponctuels réalisés avec les services de la Ville doit dépendre de leurs besoins et des chantiers qu'ils ont prévus de réaliser dans l'année et qu'ils souhaitent ouvrir aux habitants.
- La date de la Journée citoyenne serait le samedi 17 juin en matinée, avant les ateliers en fête du CSC l'après-midi.

Lieu de la Journée Citoyenne :

- Place Charles de Foucauld mais voir si possible de la faire devant le Tribunal pour plus de visibilité (vérifier les contraintes de sécurité).

Communication :

- Profiter de la distribution de plants par *Strasbourg ça pousse* pour distribuer des flyers de la Journée Citoyenne et communiquer sur les activités notamment l'atelier de fabrication de jardinières et/ou le chantier du service des espaces verts qui pourraient intéresser ce type de public,
- Profiter du 26 mai pour communiquer

F. Décisions et actions à réaliser

Léa LE THOMAS :

- Vérifier si le muret devant l'école Saint-Jean appartient à la ville ou à l'école et s'il se trouve dans le périmètre du PSMV (ce qui induirait des autorisations d'urbanisme),
- Contacter les services municipaux pour déterminer les activités et chantiers potentiellement réalisables en fonction de leur intérêt et de leur planification. Les services concernés sont :
 - Espaces verts,
 - Propreté,
 - Police municipale,
 - Autres services en fonction des éléments de l'espace public à repeindre.
- Voir avec le service juridique quelle assurance couvre les habitants participant à la Journée Citoyenne et/ou aux chantiers (en cas d'accident avec les outils ou d'allergie alimentaire avec des denrées apportées par les habitants),
- Vérifier la possibilité d'organiser la journée citoyenne devant le Tribunal,
- Confirmer l'existence d'une convention entre la ville et un collectif d'artistes pour la mise en peinture des boîtiers électriques et identifier ce collectif afin de prendre contact avec lui.

François S :

- Reprendre contact avec le directeur de l'école Saint-Jean au sujet de la réalisation d'une fresque sur le muret devant son établissement après confirmation par Léa de la faisabilité de ce chantier ainsi que pour voir avec lui pour communiquer sur le projet dans les cahiers de liaison des enfants.

Somhack L :

- Voir avec les Petites Cantines s'il serait possible de préparer les salades et/ou les gâteaux dans leur cuisine la veille de la Journée Citoyenne (le vendredi 16 juin) sous forme d'un atelier de cuisine participative.

Benoit G :

- Finaliser l'installation des entourages de pieds d'arbres devant le CSC avec les jeunes du Centre,
- Voir le directeur de l'école Schoepflin afin de pouvoir communiquer sur le projet dans les cahiers de liaison des enfants.

CSC du Fossé des Treize (Sophie DALPHRASE ou Sophie KABECHE) :

- Finaliser la végétalisation des pieds d'arbres devant le CSC avec les enfants (en communiquant sur le fait que cette activité s'inscrit dans le prolongement de la Journée Citoyenne 2022 et dans le cadre des chantiers citoyens 2023).

G. Conclusion et choix de la date de la prochaine rencontre

Le sondage suivant est mis à la disposition des participants pour choisir la date de la prochaine réunion : <https://framadate.org/9Am9aayExlrk22E>

Pour celles et ceux qui ne sont pas familiarisés avec les sondages numériques, ce choix peut aussi être formulé par courrier électronique adressé à journee.citoyenne.strasbourg@gmail.com.

Les dates proposées sont :

- Lundi 27/02/2023 de 14h à 15h30
- Mardi 28/02/2023 de 16h30 à 18h
- Mercredi 01/03/2023 de 9h30 à 11h
- Lundi 06/03/2023 de 10h30 à 12h ou de 14h à 15h30
- Mardi 07/03/2023 de 16h30 à 18h
- Jeudi 09/03/2023 de 10h30 à 12h
- Lundi 13/03/2023 de 10h30 à 12h ou de 14h à 15h30
- Mardi 14/03/2023 de 15h30 à 17h
- Mercredi 15/03/2023 de 9h30 à 11h ou de 10h30 à 12h
- Jeudi 16/03/2023 de 10h30 à 12h